

libéralisme. J'en éprouve un choc terrifiant. Le ministre lui-même, après une carrière bien remplie dans la vie publique, ne viendra pas nous dire qu'il appuie sans réserve tous ces octrois de pouvoir à l'exécutif.

M. Bell: C'est honteux!

M. Baldwin: Si oui, il me fait penser au caméléon, qui, dit-on, devient rouge sur un tapis rouge, brun sur un tapis brun et fou sur du tissu écossais.

L'hon. M. Olson: Je ne partage pas l'interprétation du député.

M. Baldwin: Étant donné que le bill a été remis en question par divers amendements, je ne discuterai d'aucun des changements envisagés pour ce bill. Toutefois, j'aimerais lire un article de fond de la *Free Press* de Winnipeg. Ce journal ne soutient certainement pas mon parti. Je sais qu'il a du mal à appuyer le gouvernement en ce moment. J'ignore quelle est sa position actuelle. Peut-être accorde-t-il son appui à mes amis de gauche.

Une voix: Il pourrait avoir changé.

M. Baldwin: L'article du 19 août 1970 dit en partie:

Le bill C-196 n'ayant pas été approuvé à la dernière session du Parlement, les cultivateurs de blé de l'ouest sont pénalisés.

Le bill a été rejeté parce que les membres de l'opposition, avec raison, ne veulent pas accorder à quelques bureaucrates un contrôle de vie ou de mort sur l'industrie du grain—ce qu'aurait fait la loi. Le gouvernement a refusé de supprimer les parties contestées du bill...

Il a refusé au comité de les supprimer et s'y refuse encore.

...En conséquence, il n'a pas obtenu l'approbation de la Chambre...

L'idée d'un règlement sur le classement, en vertu de la loi sur les grains du Canada, rencontrait une approbation universelle, parce qu'il aurait protégé le fermier dans une époque incertaine.

Le gouvernement ne comprend vraiment rien aux choses simples, mais il aurait été simple, à lui et au ministre, de proposer un amendement à la vieille loi pour ensuite, selon les besoins, y apporter d'autres changements au cours de la prochaine session. Je suis convaincu que les propositions qui donneraient un énorme pouvoir en matière de vente et de transport aux bureaucrates, qui domineraient dès lors l'agriculture du pays, ne peuvent être agréées par les fermiers et ne seront pas acceptées. Mais le gouvernement

[M. Baldwin.]

ne voit pas cela; il veut le bill, tout le bill, et rien d'autre.

L'hon. M. Olson: Nos agriculteurs demandent ce bill depuis des années.

M. Baldwin: C'est l'interprétation du ministre.

M. Horner: Le Conseil des grains voulait-il ce bill?

L'hon. M. Olson: J'ai dit que les agriculteurs le voulaient.

M. Baldwin: Les agriculteurs du pays n'ont pas demandé le bill sous sa forme actuelle. Ils connaîtront les desseins réels du gouvernement lorsqu'ils s'apercevront de ces intentions à l'égard du bill C-197. Il veut enchaîner toute l'industrie agricole canadienne et la diriger des tours d'ivoire du ministère de l'Agriculture, à Ottawa. Si c'est ce que veulent mes amis à ma gauche, tant pis. Moi, je n'en veux pas, et je sais que les agriculteurs de Rivière-la-Paix n'en veulent pas non plus. Je suis convaincu que la plupart des agriculteurs canadiens n'en veulent pas.

L'hon. M. Olson: Encore une fausse interprétation.

M. Baldwin: Même si chaque amendement présenté à l'étape du rapport était adopté, à mes yeux, il resterait une objection technique et importante à la troisième lecture du présent bill. Je n'entreprendrai pas maintenant de discussion sur les rappels au Règlement qui devront peut-être être faits et qui le seront au cours de la présente session ou de la suivante au sujet de la troisième lecture. Je ne fais que donner un avertissement au ministre. Ce bill est répréhensible parce qu'on n'a pas obtenu le consentement de la Couronne à certaines de ses dispositions. Il l'est aussi parce qu'il enfreint directement l'article 54 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ces objections sont capitales. Comme je fais toute confiance au jugement de la présidence et à son application de la loi et du bon sens au précédent de la Chambre, l'étude minutieuse que j'ai faite du bill m'a convaincu qu'elle rejettera le bill. Je ne vois pas comment le bill peut résister à ces objections inéluctables. Je recommande sincèrement au ministre d'y réfléchir. Je serai heureux de l'aider par mes conseils, tant du point de vue juridique que parlementaire. Comme tous les députés, je réclame de solides mesures législatives qui n'outrepassent pas les lois du pays.